

Vœu de Marie-Claire Carrere-Gee, Patrick Viry et Jean-François Alexandre, élus du groupe de la Droite et du Centre 100% 14^e demandant à la Mairie du 14^e, en lien avec la Police nationale, à mettre un terme à l'occupation illégale du domaine public par des vendeurs à la sauvette et autres trafiquants dans le secteur des Puces de Vanves et de l'avenue Maurice d'Ocagne, dans le 14^e arrondissement

Depuis des mois et des mois, dès le vendredi matin et jusqu'au dimanche, de très nombreux vendeurs à la sauvette et autres trafiquants, appartenant pour certains à de véritables réseaux organisés, s'adonnent, en occupant illégalement l'espace public, à des ventes d'objets et vêtements divers – parfois collectés dans les poubelles des immeubles voisins où ils s'introduisent par la ruse ou l'intimidation. Sans même parler de trafics d'objets ou produits illicites, ni même des suspicions de prostitution.

Cela constitue naturellement un préjudice grave pour le marché aux Puces voisin, son image, celle de Paris 14^e et celle de Paris tout court.

Les nuisances de toute sorte sont insupportables pour les riverains dont beaucoup sont à bout, avec une situation qui pourrait dégénérer, les acteurs de ces trafics étant pour certains menaçants et violents :

- nuisances sonores, avec des camions et voitures d'origine française mais aussi roumaine, serbe, polonaises qui envahissent l'espace public dès avant le lever du soleil, réduisant l'espace de circulation pour les voitures, les piétons, les transports en commun et occasionnant klaxons et invectives ;

- risques d'accidents, accidents de circulation mais aussi pour les enfants sur les trottoirs (verre brisé et autres matières ou produits dangereux)

- dégradation de l'hygiène publique, avec des amoncellements de cartons, invendus, détritiques et déchets de toute sorte ;

- insécurité générale, vols, agressions, menaces à l'égard des habitants et des commerçants ;

- consommation d'alcool et de substances illicites sur l'espace public

- organisation irrégulière de jeux ;

- délinquance : vols, fracturation de véhicules d'habitants qui n'osent plus stationner aux abords.

Le coût pour la collectivité est énorme et mériterait d'être chiffré, en particulier en ce qui concerne le nettoyage que font des employés municipaux découragés.

Il semble que désormais, les pompiers doivent être accompagnés par la police lorsqu'ils viennent faire leur entraînement au stade Jules Noël.

Lutter contre ces infractions et nuisances relève naturellement, pour une part, de la police nationale, seule compétente pour des interpellations ou la saisie de marchandises par exemple.

Mais l'essentiel relève, déjà, de la police municipale, en coopération avec la police nationale.

L'objet de ce vœu n'est pas de dénoncer une inaction de la Mairie qui serait totale : il entend dénoncer le caractère partiel, et donc insuffisant et inefficace, d'actions suffisamment dimensionnées et « en pointillés » durant le week-end, certains acteurs de ces nuisances étant, souvent, incités à déguerpir pour un moment mais jamais, en continu, à s'installer.

Avec ce vœu, les élus du groupe 100% 14^e demandent à la Mairie du 14^e :

-en coopération avec la Police nationale, de manifester une tolérance zéro contre ces nuisances et infractions et d'empêcher ces occupations illégales de l'espace public. Et cela en agissant, dès avant les horaires d'installation de ce marché sauvage et en assurant, avec autant de moyens que nécessaires, une présence tout à fait dissuasive, aussi longtemps que ces personnes chercheront à s'installer dans le 14^e arrondissement ;

-en coopération avec la sûreté de la RATP, d'empêcher ces commerçants illégaux et trafiquants de se rendre sur les lieux, avec leurs marchandises, par le tramway à l'arrêt Porte Didot ;

-d'installer des caméras de surveillance au carrefour Didot ainsi qu'aux abords du lycée Raspail et du stade Jules Noël.